# *Une bête mystérieuse qui terrorise la contrée...*

## A NOTRE-DAME DE LA FAIGNE

*Chapelle de la Faigne*
*dessin d'Hubert Clerget 19°s*

« Un seigneur du pays qui n'avait pas encore brûlé les idoles du paganisme pour adorer le vrai Dieu, visitant un jour ses vastes domaines, rencontra, sur un arbre de la forêt, où des nouveaux chrétiens l'avaient placée pour la vénérer, une image de la sainte Vierge. Dans son courroux, il la fit aussitôt saisir pour la briser ; mais les efforts de son impiété furent inutiles ; l'image, faible en apparence, résista à tous les coups. Voulant la soustraire à la dévotion des fidèles, il la fit, à plusieurs reprises enfermer dans son château ; cette ruse fut encore vaine ; car, à la grande surprise du seigneur et de ses gens, la merveilleuse image revint autant de fois et d'elle même se placer sur le hêtre. Frappé de ce prodige, l'infidèle se laissa vaincre par la grâce et il reçut le baptême. Reconnaissant clairement que Marie voulait être honorée dans ce lieu, il y fit construire une chapelle : Notre-Dame de la Faigne. »

« L'un des vassaux du seigneur des lieux avait la charge d'entretenir limpide l'eau d'une fontaine située près de l'entrée…

*(La Province du Maine N°9 du 8 mars 1845)*

« Au mois de mai 1753, le seigneur messire Joseph de Mailly, prie à la chapelle de la Faigne car un animal inconnu et terrible avait été rencontré sur différents points de la forêt de Douvres, dans les sables de la Faigne et dans les landes du Bourrai. Il avait jeté partout la terreur et l'épouvante. A Saint-Ouen, Mansigné et ailleurs, il avait dévoré des enfants : le registre des sépultures de la

*Pontifical à l'usage de Beauvais, adapté à l'usage de Lisieux.*
*(enluminure du XIII°s)*

paroisse de Saint-Martin-d'Yvré fait mention d'une fille de cinq ans qu'il avait terrassé dans les bois et qui mourut de sa blessure. C'était, disait-on dans le peuple, un *loup-garou* qui prenait à volonté différentes formes d'hommes ou de bêtes, et la superstition était telle que l'on assurait même avoir reconnu une femme excommuniée précédemment à Luché : aussi la bête attaquait-elle de préférence les enfants de ce sexe.

De tout côté on prit des armes pour chasser cet ennemi d'une nouvelle espèce. Le marquis de Mailly, malgré son grand âge, ne voulut pas rester inactif. Il revêtit la cotte d'armes héréditaire avec l'écusson aux trois maillets, ceignit l'épée de son aïeul, s'arma de pied en cap, et l'on eut dit un chevalier des temps anciens. Monté sur sa mule blanche, il parcourut ainsi ses vastes domaines, accompagné du sieur de Fautreou, son vassal, qui lui servait d'écuyer. Mais ses recherches furent vaines ; il ne rencontra nulle part l'ennemi qu'il cherchait.

Cependant, à quelques jours de là, une foule de peuple se pressait dans l'étroite chapelle : on y célébrait une messe d'actions de grâces. A l'offrande, le marquis de Mailly déposa sur l'autel un riche présent, et au Memento des morts, il fut fait mémoire d'un garde du prieuré de Château-l'Hermitage. Ce garde ayant reçu des mains du révérend prieur, des balles bénites, avait couru aussi à la recherche du féroce animal. Il l'avait surpris sur la butte de Montagenet. Mais la bête se sentant blessée, poussa en tombant des cris si inouïs et si épouvantables que son meurtrier en mourut de frayeur.

**Voici ce que les Mémoires du temps disent de cet animal extraordinaire :**

***« Sa figure avait beaucoup de rapport avec celle du loup ; il y avait cependant des différences marquées. Sa tête était grosse et son museau pointu. Il avait quatre défenses et quelques grosses dents qui formaient un double rang dans sa mâchoire ; de grands yeux, des oreilles courtes, le col presque aussi gros que le reste du corps, des pattes rouges et moins larges que celles d'un loup ordinaire ; des jambes courtes et grosses ; la queue d'un pied de long et garnie de poils. Sa peau n'était point tachetée mais à peu près de la couleur de celle des loups et elle était si épaisse qu'un paysan lui donna, avec une fourche de fer, un grand coup sans la percer. Lorsqu'on l'eut ouvert on trouva dans son estomac le cœur d'un bœuf ou d'un veau qu'il avait avalé tout entier. On assure que ses intestins et les côtes ne ressemblaient point aux mêmes parties des autres loups. Sa mesure depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du museau, était de cinq pieds et demi (1,80 m). Selon la plus commune opinion, c'était une hyène ou un loup-cervier. Un animal semblable fut pris en 1758 dans les environs de Lyon ».***

*(La Province du Maine N°10 du 15 MARS 1845)*

*Manuscrit de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme (enluminure du XV°s)*